

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 502

Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2.

Juillet 2008

« Si l'on ne réveille pas la langue auprès des enfants, nous allons vers une situation dangereuse ; il n'y aura plus de rêves, plus de nuances, plus de subtilités. Bientôt, si nous n'y prêtons pas attention, nous n'utiliserons plus que cinq cents mots pour communiquer. C'est ainsi que la vie se rétrécit. »

(Erik Orsenna)

« Accro »

Abréviation de « accroché », calque de l'anglais *hooked* « accroché, harponné, dépendant ». *To get hooked on* : devenir accro à...

S'utilisait au départ (vers 1975) uniquement pour désigner la dépendance à la drogue. Par extension, toute personne attirée par quelque chose est un « accro ». Être « accro » aux jeux télévisés, au rock.

Pour réparer cet *accroc* au langage châtié : *dépendant, tributaire, soumis, assujetti; accroché, passionné, fervent, fanatique*.

(Défense du français, n° 502, juillet 2008)

« Aéropage »

Le mot *aréopage* est souvent écrit ou prononcé « aéropage », par attraction paronymique avec *aéroplane*, *aéroport*.

Dans l'Antiquité grecque, *Aréopage* était le nom d'une colline d'Athènes (*Areios pagos*) consacrée au culte du dieu Arès. Ce mot s'appliqua ensuite au tribunal religieux d'Athènes. En ce sens, s'écrit avec un A majuscule.

Par extension, le nom commun *aréopage* désigne un cercle de sages, une assemblée de personnes importantes, compétentes et influentes. Se dit parfois avec une nuance d'ironie : « *L'aréopage des femmes de quarante ans décida à l'unanimité qu'elle avait une petite figure assez gentille* » (E. About).

Aréopage n'a donc rien de commun avec les composants du préfixe *aéro* « air », sauf un air de ressemblance.

(Défense du français, n° 502, juillet 2008)

« Break »

En anglais, littéralement, « pause, interruption » (*to break* « briser, rompre »).

Selon l'Académie, terme de sport : dans un match de boxe ou de catch, ordre de cesser le corps à corps, donné par l'arbitre aux adversaires. En tennis : *faire le break*, gagner le service de l'adversaire, après avoir été à égalité de jeux ; faire la différence.

Terme de musique : en jazz, interruption momentanée, observée par l'orchestre pour laisser un soliste jouer ou chanter seul, ou pour créer un effet d'attente.

En dehors de ces acceptions précises, on utilisera : *moment de répit, de repos, pause, temps mort, battement, intermède, interruption, parenthèse, cassure, suspension, trêve, etc.*

(Défense du français, n° 502, juillet 2008)

Citoyen

Selon les dictionnaires, l'adjectif *citoyen* (d'apparition récente) signifie « relatif à la citoyenneté et aux conditions de son exercice ; qui agit en citoyen, fait preuve d'esprit civique ; qui est conforme au sens civique ».

Il y a actuellement une véritable déferlante de cet adjectif. Il n'est question, dans les discours politiques et les médias, que de comportements citoyens, parcours citoyens, initiatives citoyennes, approche citoyenne, engagement citoyen, sensibilité citoyenne, rôle citoyen, etc. Il y a même des électeurs citoyens (imagine-t-on des citoyens manquant de sens civique ?).

Et si l'on parlait de comportement *responsable, adulte, moral, honnête, exemplaire, civil, raisonnable, rationnel, sensé, respectueux, convenable, etc.* ?

(Défense du français, n° 502, juillet 2008)

Con

Il est fait de ce mot, remarquent Berthier et Colignon dans leur *Lexique du français pratique* (Solar, 1981) « un véritable abus, au point de devenir le mot français le plus usité ». A ce titre, ne mériterait-il pas de figurer aussi dans nos fiches ?

Ce terme, d'origine obscure, dérivé du latin *cunnius*, est attesté dès la fin du XII^e siècle comme désignation du sexe de la femme. Il apparaît vers 1780 avec la valeur figurée d'« imbécile ».

La très sérieuse Académie française l'introduit – révérence parler – dans la dernière édition de son dictionnaire sous la double acception de a) n. m. vulg. : organe sexuel de la femme ; b) n. fig. et très vulg. : personne sottement passive, imbécile, idiot.

Mais c'est à l'éminent et regretté « lexicographe » Léo Campion que nous devons la définition la plus remarquable par sa concision : « *Imbécile qui n'a de cet organe ni la profondeur ni la saveur.* »

(Défense du français, n° 502, juillet 2008)

Démarche

Ce nom désigne a) une manière de marcher, l'allure propre à une personne. Au sens figuré b) acheminement intellectuel, manière de conduire un raisonnement, une réflexion. Une démarche ingénieuse, convaincante. c) action entreprise en vue de faire aboutir un projet, une affaire. Multiplier les démarches en vue d'un accord.

Trop souvent utilisé à la place d'*attitude, position, conduite, comportement, stratégie, conception, méthode, etc.*

(Défense du français, n° 502, juillet 2008)